

Pourquoi ce projet ?



Le choix du projet de gestion des employés du Paléo m'a profondément captivé. Lors d'une discussion avec l'un de mes collègues, responsable des plannings au sein du Paléo festival 2023, j'ai été sensibilisé à son désir de trouver une nouvelle approche pour éliminer l'utilisation du papier. Cette transition s'inscrit dans une volonté de préserver notre environnement, mais également dans une optique de modernisation et d'efficacité, offrant une gestion plus interactive et pratique par rapport aux traditionnels crayons et feuilles de papier.

Quel est le besoin du client ?

Le besoin du client est de disposer d'une base de données simple qui ne contient pas tous les détails des contrats entre le Paléo et les bénévoles, mais seulement les informations essentielles nécessaires à la gestion des plannings.

Cette approche vise à faciliter l'utilisation de la base de données et à optimiser sa fonctionnalité.

La base de données permettra également aux collaborateurs d'avoir un moyen pratique pour contacter leurs collègues. Cependant, il est important de souligner que l'accès aux informations personnelles sera restreint conformément aux lois sur la protection des données en vigueur.

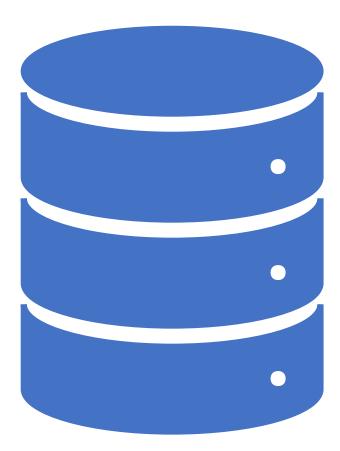
Des mesures de sécurité seront mises en place pour garantir la confidentialité et la protection des données sensibles.

Dans cette base de données, vous trouverez des informations telles que les coordonnées de chaque collaborateur, les plannings de travail, les départements auxquels ils sont rattachés, ainsi que d'autres informations pertinentes pour faciliter la communication et la gestion des équipes.

Veuillez-vous référer à la page suivante pour obtenir plus de détails sur le contenu spécifique de la base de données.

A quoi servent les tables ?

- Stockage simplifié des informations du personnel : La base de données permettra de stocker de manière organisée et structurée les informations relatives au personnel. Cela inclut des détails tels que les noms, prénoms, adresses, numéros de téléphone, adresses e-mail, titres, départements et autres informations pertinentes.
- 2. Gestion des contrats : La base de données permettra de suivre les contrats du personnel, en enregistrant la date de début et de fin de chaque contrat. Cette fonctionnalité facilitera l'organisation des plannings et la coordination des activités quotidiennes, en fournissant une vue d'ensemble claire des périodes d'engagement de chaque individu.
- 3. Gestion des départements : La base de données comprendra une fonctionnalité de gestion des départements, permettant d'attribuer chaque membre du personnel à un département spécifique. Cette fonctionnalité facilitera la coordination et la communication entre les différents départements, en fournissant une vue d'ensemble de la répartition du personnel.
- 4. Gestion des emplois : La base de données comprendra une fonctionnalité de gestion des emplois, permettant d'associer chaque membre du personnel à un poste spécifique. Cela facilitera la gestion des ressources humaines en fournissant des informations claires sur les compétences et les responsabilités de chaque employé.
- 5. Gestion des téléphones : La base de données permettra de stocker les numéros de téléphone de chaque membre du personnel. Cela facilitera la communication interne en fournissant des moyens de contact fiables pour les membres du personnel et les responsables.
- 6. Gestion des e-mails : La base de données permettra de stocker les adresses e-mail de chaque membre du personnel. Cette fonctionnalité facilitera la communication par e-mail en fournissant des adresses fiables pour les échanges professionnels.



Qui va utiliser la base de données ?

- Dans la base de données, le chef de planning sera le principal utilisateur, ayant un accès complet aux fonctionnalités et aux informations nécessaires.
- L'équipe de bénévoles bénéficiera également d'un accès, mais restreint, afin de préserver la confidentialité des informations sensibles telles que les adresses et la durée des contrats.
- les managers Paléo auront également un accès autorisé, leur permettant d'accéder aux informations nécessaires à leurs tâches de gestion.

MCD

- Voici la base de mon projet. Simple mais, comme je l'ai mentionné, elle répond pleinement à son utilité.
- comme un grand savant antiquaire l'a dit, "lorsqu'on fait quelque chose, il faut que ça soit utile et qu'il y ait un réel but derrière, sinon on se fait chier".

Roi de la salle 616 « maccaud olivier »

